



***Description des postes nécessitant un détachement officiel
par les gouvernements nationaux des États membres de l'Organisation
des Nations Unies***

TITRE DU POSTE :**Officier de police Scientifique (non contractuel)****ORGANISATION :****Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la
Stabilisation en République Démocratique du Congo****LIEU D'AFFECTATION :****Partout dans la zone de mission en fonctions des
besoins opérationnels****SUPERIEUR IMMEDIAT :****Chef Secteur UNPOL****DUREE :****12 mois (prorogeable)****DATE LIMITE DE DEPOT****DES CANDIDATURES :****20 octobre 2025**

Valeurs fondamentales des Nations Unies : intégrité, professionnalisme et respect de la diversité

RESPONSABILITÉS :

Sous la supervision du Chef de secteur et du Chef d'équipe du SOC, le titulaire de ce poste fournira un appui technique dans le domaine de la criminalistique. L'Officier SOC-Forensic est chargé de :

- Recueillir et analyser des renseignements relatifs à la criminalité organisée et aux activités des groupes armés et préparer des rapports d'analyse ;
- Fournir un appui technique à la police technique et médico-légale congolaise ;
- Mener des enquêtes sur des scènes de crime ou des incidents impliquant du personnel ou des installations de l'ONU ;
- Participer aux tâches assignées aux équipes d'enquête de la mission et/ou à l'équipe SOC du Secteur sous les instructions de la hiérarchie de la composante police ;
- Entretenir les liens avec les partenaires locaux de la mission (Force et notamment G2 et G3, Justice, DDR, JMAC, JOC, HoO), les forces de sécurité nationales (PNC, FARDC, ICCN...), et les partenaires internationaux ;
- Assurer l'encadrement et la formation des unités spécialisées de la police technique et des scientifiques de la PNC ;
- Assurer des activités de sensibilisation et de formation avec la PNC, conformément aux directives du chef d'unité ;

- Assurer la coordination des activités de formation avec la PNC dans le domaine de la police technique et scientifique, en suivant les instructions reçues du chef d'unité ;
- Être en mesure d'informer le commandement de la composante police à tout moment ;
- Participer à des réunions, groupes de travail, VTC, etc., en lien avec son activité ;
- Assurer l'achèvement des tâches administratives ;
- S'acquitter de toute autre tâche qui lui est confiée par le Commissaire de police ou son adjoint ;
- Tenir le chef secteur ou le responsable de SOC régulièrement informé de l'avancement de ses activités ;
- Être en mesure d'informer le commandement de la composante police à tout moment ;
- Participer à des réunions, des groupes de travail, des VTC, etc., en lien avec ses activités ;
- Assurez-vous que les tâches administratives sont terminées.
- Effectuer toutes les autres tâches selon les directives de la hiérarchie.

COMPÉTENCES

Professionnalisme : Tirer fierté de son travail et de ses réalisations, faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet, être conscientieux et efficace dans le respect de ses engagements, respecter les délais et obtenir des résultats, être motivé par des préoccupations professionnelles plutôt que personnelles, faire preuve de persévérance face à des problèmes ou à des défis complexes, et rester calme dans des situations stressantes. Posséder une expérience pratique avérée et des connaissances spécialisées exceptionnelles dans le domaine technique du travail en général et dans les domaines spécifiques requis pour les postes particuliers, faire preuve de discernement dans le cadre des tâches qui lui sont confiées ; Capable de planifier son propre travail et de gérer les priorités de travail et de tâches. Aptitude à appliquer son expertise technique pour résoudre des problèmes et des défis liés à la police. Solides compétences organisationnelles. Prend la responsabilité d'intégrer une perspective sexospécifique et d'assurer la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines d'activité.

Planifier et organiser : Définir clairement des objectifs compatibles avec les stratégies convenues. Identifier les activités et les missions prioritaires ; ajuste les priorités au besoin. Allouer suffisamment de temps et de ressources pour l'achèvement du travail. Prévoir les risques et tenir compte des imprévus lors de la planification. Surveiller et ajuster les plans et les actions au besoin. Utilise le temps de manière efficace.

Travail d'équipe : Travailler en collaboration avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'organisation. Sollicite des contributions en valorisant sincèrement les idées et l'expertise des autres et est prêt à apprendre d'eux. Faites passer l'ordre du jour de l'équipe avant l'ordre du jour personnel. Soutenir et agir conformément à la décision finale du groupe, même si ces décisions ne reflètent pas entièrement sa propre position. Partager le mérite des réalisations de l'équipe et accepter la responsabilité conjointe des lacunes de l'équipe.

QUALIFICATIONS :

Formation : Doit être titulaire d'un diplôme de police ou de gendarmerie. Avoir des connaissances approfondies dans les domaines suivants : police technique et sciences, analyse criminelle et renseignement.

Expérience professionnelle : Doit avoir au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la Police Technique et Scientifique, des enquêtes, de la gestion de scènes de crime, ainsi que dans des services de police actifs, que ce soit au niveau national ou au sein d'une gendarmerie.

Expérience dans des opérations de maintien de la paix ou autre expérience internationale avec les Nations Unies ou d'autres organisations ; Compétences informatiques de base : Windows, Excel, Word et Outlook sont un avantage.

Langues : Une bonne maîtrise du français et de l'anglais est requise pour ce poste.

Évaluation pour le service en mission : Tous les candidats doivent être approuvés par le biais d'une évaluation pour le service en mission (AMS), soit par une équipe d'aide à la sélection et d'évaluation (SAAT) déployée dans un État membre, soit sur la base d'une AMS en mission à l'arrivée des candidats en provenance d'un État membre, qui subissent généralement une AMS en mission. L'échec de l'évaluation en mission entraînera le rapatriement du candidat. Dans ce cas, tous les frais liés au rapatriement sont à la charge de l'État membre.

La préférence sera accordée aux femmes ayant les mêmes qualifications.

Date d'émission : 19 septembre 2025

<http://www.un.org/en/peacekeeping/sites/police>

Conformément à la politique de l'ONU sur le filtrage des droits de l'homme du personnel de l'ONU, toutes les personnes qui souhaitent servir avec les Nations Unies sont priées de faire une « auto-attestation » attestant qu'elles n'ont pas commis d'infractions pénales graves et qu'elles n'ont pas été impliquées dans des violations des droits de l'homme ou du droit international humanitaire. Le libellé exact de l'auto-attestation est décrit au paragraphe 5.2 de la politique mentionnée ci-dessus. La décision finale sur la sélection d'une personne pour servir aux Nations Unies sera également soumise à un examen des droits de la personne.